



COMMUNE DE VEVEY  
Greffe municipal  
Hôtel de Ville  
Case postale  
1800 Vevey 2

## Elections communales 2011

### Information pour le dossier de candidature

Madame, Monsieur,

Nous portons à votre attention que l'un des articles figurant dans le dossier de candidature pour les élections communales est actuellement suspendu. Après vérification auprès du SECRI, il est apparu que, à ce jour le 23.12.2010, l'article LEDP précisant "Nul ne peut être à la fois signataire et candidat" est suspendu par décision de la Cour constitutionnelle, dans l'attente qu'elle statue de manière définitive sur cet objet à la suite de la plainte déposée par le parti socialiste.

**En l'état et à ce jour, un parrain d'une liste peut donc lui même être candidat.**

Il est impossible de présager de la décision de la Cour ni de savoir quand elle statuera. Si elle devait prendre sa décision avant le délai de dépôt des listes et refuser le recours du parti socialiste, la disposition prévue entrerait alors en vigueur.

Nous vous tiendrons au courant dès que des informations plus précises nous parviendront du SECRI à ce sujet.

En vous remerciant d'en prendre note, nous vous adressons nos meilleures salutations et nos meilleures vœux.

Grégoire Halter  
Secrétaire municipal

Vevey, le 23 décembre 2010-cd